



Ville de Genève
Conseil municipal

Question N° 93
Séance du 17 mars 1999

Question écrite
de M. Georges Breguet

Concerne: amende infligée à Signé 2000

Le Conseil administratif ayant affirmé que Signé 2000 n'avait aucune autorisation pour organiser une auto-école dans le parc des Bastions, pourrait-il nous indiquer le montant de l'amende qui a été infligé à cette organisation.